



A VENIR

ADMR

Les prochaines permanences de l'ADMR auront lieu à la Mairie (Le Pré) de 14h à 16h, les jeudis 9 et 23 juillet 2015.

Pour toute question, vous pouvez contacter l'association ADMR au :
06.11.61.09.38.

Assistante sociale

L'assistante sociale de la Maison des Solidarités de Veynes sera présente à la mairie (Le Pré) les mercredis 8 et 22 juillet de 9h à 12h.

Sur rendez-vous au :
04.92.58.00.86

Pôle Emploi

Des entretiens d'inscription en "Visio Rendez-Vous" seront proposés les 10 et 20 juillet.

Inscription sur pole-emploi.fr ou au 3949.

Rendez-vous sur convocation.

FLASH INFO

Un nouveau service pour faciliter les paiements : TIPI

La Commune du Dévoluy met en place le dispositif TIPI (**Titres Payables par Internet**) qui offre la possibilité de paiement en ligne par carte bancaire. Le service est donc accessible **24 heures sur 24 et 7 jours sur 7**. Le paiement en ligne sur le site de la **DGFIP** (Direction Générale des Finances Publiques) est **simple, rapide et sécurisé**.



Les différents paiements possibles :

- ✓ Loyers, cantine, taxe de séjour, déneigement **au budget principal**,
- ✓ Factures d'eau/assainissement et raccordements aux réseaux d'eau/assainissement **au budget annexe de l'Eau/Assainissement/STEP**,
- ✓ L'ALSH **au budget du CCAS**.

AGENCES POSTALES COMMUNALES

Récapitulatif des horaires d'ouverture des Agences Postales Communales pour l'été 2015 :

Agnières		Saint-Disdier		Superdevoluy		La Joue du Loup	
Lundi	9h-12h / 13h30-16h30	Mardi	13h30-16h30	Lundi	9h-12h	Lundi	13h30-17h30
Mardi	9h-12h	Mercredi	9h-12h	Mardi	9h-12h	Mardi	13h30-17h30
Jeudi	9h-12h / 13h30-16h30	Vendredi	9h-12h	Mercredi	13h-17h	Jeudi	13h30-17h30
Vendredi	13h30-16h30			Jeudi	9h-12h	Vendredi	13h30-17h30
				Vendredi	9h-12h		

Attention : Les Agences Postales Communales d'Agnières et de Saint-Disdier seront fermées du 24 au 28 août inclus.

A noter : Changement d'horaires pour la saison d'hiver 2015/2016 : l'Agence Postale Communale de la Joue du Loup sera ouverte **tous les matins** de 9 heures à midi, **en remplacement des après-midis**.

URBANISME

Modification n°7 du Plan Local d'Urbanisme d'Agnières en Dévoluy dans le cadre de la réalisation du centre de bien-être de la Joue du Loup

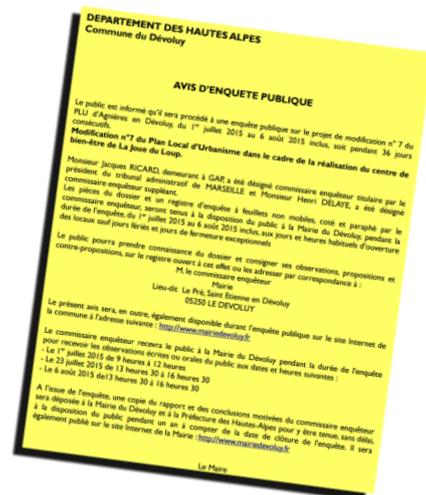
L'avancement des études sur le centre de bien-être et l'inadéquation de certaines règles du PLU d'Agnières en Dévoluy imposent de procéder à la modification du règlement de ce document d'urbanisme sans attendre l'approbation du Plan Local d'Urbanisme du Dévoluy afin de ne pas retarder la réalisation de ce projet.

L'enquête publique sur ce projet de modification se déroulera en Mairie du 1er juillet au 6 août 2015.

Le commissaire enquêteur recevra le public à la Mairie du Dévoluy pendant la durée de l'enquête pour recevoir les observations écrites ou orales du public aux dates et heures suivantes :

- ✓ Le 1er juillet 2015 de 9 heures à 12 heures
- ✓ Le 23 juillet 2015 de 13 heures 30 à 16 heures 30
- ✓ Le 6 août 2015 de 13 heures 30 à 16 heures 30

Vous pourrez prendre connaissance du dossier et consigner vos observations, propositions et contre-propositions, sur le registre ouvert à cet effet ou les adresser par correspondance.



Travaux d'adduction d'eau potable au hameau de Rioupes

La Commune va réaliser des travaux sur le réseau d'eau potable de Rioupes: ce hameau va être raccordé au réseau d'eau potable de la Joue du Loup en raison de problèmes de pollution récurrents sur le réservoir qui alimente à l'heure actuelle ce hameau ; le réseau du village va être refait.

Ces travaux ont été confiés à l'entreprise PELISSARD, pour un montant estimé à 248 000 € H.T, financés en partie par le Département des Hautes-Alpes à hauteur de 99 200 € H.T. Une demande de financement a aussi été déposée auprès de l'Agence de l'Eau. Les travaux vont débuter début juillet.



Elaboration du Plan Local d'Urbanisme de la commune du Dévoluy

Le Conseil Municipal, lors de sa séance du 18 juin 2015, a débattu sur le Projet d'Aménagement et de Développement Durable du Plan Local d'Urbanisme du Dévoluy.

Ce document définit les orientations et les objectifs de la Collectivité en matière de développement économique, d'environnement et d'urbanisme.

Quatre grandes lignes directrices ont été retenues :

- ✓ Conforter l'activité touristique
- ✓ Protéger et valoriser l'activité agricole
- ✓ Optimiser le cadre de vie, le niveau de services aux habitants et diversifier les activités économiques
- ✓ Protéger et valoriser le patrimoine naturel et paysager.

Ce débat sur le PADD doit intervenir deux mois minimum avant la délibération arrêtant le projet de PLU.

Ce document est consultable en ligne sur le site Internet de la Commune du Dévoluy



Concertation sur le projet de Plan Local d'Urbanisme de la commune du Dévoluy :

Nous vous informons que depuis le 24 juin 2015, vous pouvez consulter en Mairie les plans de zonage provisoires du futur Plan Local d'Urbanisme du Dévoluy.

Ces documents sont affichés en Mairie et consultables par tous aux horaires d'ouverture de la Mairie. Des cahiers de concertation sont aussi ouverts pour recueillir vos avis et observations.

A NOTER



30^{ème} festival Musique en Dévoluy

Chaque jeudi, du 16 juillet au 20 août, l'incontournable festival "Musique en Dévoluy" animera le joyau architectural du Dévoluy : Mère-Eglise. Cet été, les concerts proposés vous emmèneront dans un véritable voyage autour du Monde et une journée exceptionnelle viendra célébrer les 30 ans du festival le mercredi 5 août : exposition, spectacle de cirque musical, illuminations...

Pour tout connaître sur le festival : www.musiqueendevoluy.com ou auprès de l'Office de Tourisme du Dévoluy au 04.92.58.91.91.

Accueil de Loisirs

Il reste des places aux stages :

- « Petits et grands tous gagnants » du 3 au 7 août (4 à 16 ans)
- « Voyage à travers le temps » du 10 au 14 août (4 à 9 ans)
- « The Voice » du 10 au 14 août (+ 9 ans)
- « Les plus beaux lacs » du 24 au 28 août (+ 9 ans)

Tous les autres stages (y compris ceux de juillet) sont complets.
Renseignements et inscriptions au 04 92 58 89 38.



Bibliothèque

Passage du vidéobus le 28 juillet : tout le fonds vidéo (plus de 300) va être changé !



Marchés estivaux

Lieux et jours de marchés :
Le lundi matin à Superdévoluy, le mardi matin à la Joue du Loup et le vendredi matin à Saint-Étienne.



LOGEMENTS SAISONNIERS

Logements saisonniers hiver 2016

Saisonniers, employeurs, pensez à faire vos demandes de logement pour la saison d'hiver ! La date limite de dépôt des dossiers en mairie est fixée au 30 septembre 2015. La commission d'attribution se réunira début octobre.

Pour tout renseignement, vous pouvez contacter le service logement au 04.92.58.89.38 ou mssp@mairiedevoluy.fr

A LOUER

Non meublés : T4 : Maison Verte à St Disdier au 2^{ème} étage -> libre en juillet 2015 ; T5 : Maison Verte à St Disdier au 1^{er} étage -> libre juillet 2015 ; T4 : Truziaud au 1^{er} étage -> libre juillet 2015 ; T4 : HLM Ferrières -> libre septembre 2015

Meublés : Les appartements suivants proviennent du parc communal ou des particuliers gérés par le service logement : 1 appartement T2, 2 appartements T3, 1 chalet T3

Prochaine commission d'attribution des logements : jeudi 9 juillet 2015. Les dossiers de demande de logement doivent être déposés en mairie au plus tard le 7 juillet 2015.

A noter : pour tout renseignement ou demande de logement, le service logement est à votre disposition au 04.92.58.89.38 ou mssp@mairiedevoluy.fr

Pensez-y : la liste des logements meublés et non meublés disponibles à la location est téléchargeable sur le site de la mairie <http://www.mairiedevoluy.fr>



SERVICES A LA PERSONNE



Transport sur Veynes

Les prochains transports sur Veynes auront lieu le jeudi 23 juillet et le jeudi 27 août. Ce service s'adresse aux personnes ayant des difficultés pour se déplacer (problèmes de santé ou personnes âgées). Le minibus vient vous chercher et vous ramène à votre domicile. Une matinée pour effectuer vos courses (Super U, commerces divers...), votre marché, visite chez le médecin, à la pharmacie..... si besoin Murielle Galvain, agent social de la commune, vous aide dans vos déplacements ou démarches....participation de 5€ pour l'aller-retour, inscription par téléphone à la mairie : 04 92 58 89 38

Portage de repas à domicile

Le service "Portage de repas à domicile" concerne les personnes âgées et toutes personnes (de tout âge) qui se trouvent en difficulté passagère pour préparer ses repas. C'est un service très « souple » car il est possible de commander ponctuellement les repas.

La commande se fait par téléphone à la mairie : 04 92 58 89 38.

Les repas sont livrés :

- ✓ le lundi pour le mardi et mercredi
- ✓ le mercredi pour le jeudi et vendredi
- ✓ le vendredi pour le samedi, dimanche et lundi

Tarifs :

- ✓ 5,80 € le repas du midi
- ✓ 5,10 € à partir de 4 repas commandés par semaine
- ✓ 8,80 € le repas du midi et soir (soir = potage, produit laitier, biscuit)
- ✓ 7,80 € à partir de 4 repas commandés par semaine

Possibilité de commander des repas pauvres en sel.



Atelier pour les familles

Isabelle Achard, Educatrice Jeunes Enfants du RAM (Relais Assistants(es) Maternels(les)), organise en partenariat avec la commune un atelier « Famille » **le mardi 15 septembre entre 9h30 et 11h30 à la salle de la Maison d'accueil de la Joue du Loup**. Les familles (y compris les grands parents) peuvent rester le temps qu'elles souhaitent en fonction de leur disponibilité. L'intérêt est de réunir les familles et leurs enfants pour permettre aux parents de se rencontrer, d'échanger, de créer du lien et de partager une activité avec leur enfant et de le voir évoluer dans un autre contexte. Pour les enfants, c'est l'occasion de rencontrer d'autres enfants et d'autres adultes et de participer à une activité collective. Cet atelier est gratuit.



Bibliothèque à domicile

Un service « bibliothèque à domicile » permet d'amener au domicile des personnes âgées et/ ou en difficulté pour se déplacer, des livres, magazines, Bandes Dessinées, revues (cuisine, jardins, décoration, « 60 millions de consommateurs », « Marie-Claire », « Alpes magazine »).

Murielle Galvain peut également vous proposer des livres en gros caractères pour les personnes malvoyantes et des « histoires audiovisuelles ».

